



## Congés en pharmacie d'officine

Par **kevlh76**, le **05/07/2016** à **14:36**

Bonjour,

Je me permets de solliciter votre aide.

Ma compagne travaille en pharmacie d'officine. Elle n'a pas des horaires "classique"; elle travaille par exemple 3 samedi matin par mois. Cependant, lorsqu'elle pose 1 semaine de congés, sa patronne lui retient systématiquement son samedi matin en jour de congés alors que cela pourrait très bien être son samedi de repos. J'espère être clair.

Avez-vous des éléments? Sinon, vers qui puis-je me tourner?

J'aimerais savoir si c'est normal.

Bonne journée

Par **Lag0**, le **05/07/2016** à **15:03**

Bonjour,

En règle générale, les congés sont décomptés en jours ouvrables, donc 6 jours par semaines, même si le salarié ne travaille pas tous les jours ouvrables.

Si votre compagne acquière 2.5 jours de congé par mois et dispose donc de 30 jours de congé par an, c'est ainsi que doivent être décomptés ses congés, ce qui semble bien être le cas.